



21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris
Tél : 01 43 48 31 78
Inforépondeur : 01 43 48 20 81
Mail : collectifhaiti@hotmail.com
Site internet : www.collectifhaiti.org

Supplément à Une Semaine en Haïti
Avril 2002 - N° 7

EDITORIAL

Jean Léopold Dominique, un témoin du combat pour la justice, contre l'impunité.

Deux ans après l'assassinat de Jean Léopold Dominique, journaliste de Radio Haïti Inter, la justice n'a guère avancé. Le témoignage que nous donne Micheline Billot, sa soeur, nous rappelle le combat de Jean Dominique. Comme il le disait dans un éditorial diffusé le 19 avril 1999 : « *Ici je n'ai d'autre arme que mon métier de journaliste, mon micro et ma foi inébranlable de militant pour le changement ; le vrai changement.* ».

Nombreuses sont les initiatives pour que justice soit faite. Vous en trouverez deux exemples dans ce numéro : un résumé du dossier réalisé par Amnesty International ainsi que le récent appel de l'Alliance Internationale pour la Justice pour Jean Dominique signé par de nombreuses personnalités du monde entier.

La rédaction

TÉMOIGNAGE SUR MON FRÈRE J-L. DOMINIQUE par Micheline DOMINIQUE-BILLOT

Deux ans que Jean Léopold Dominique et le gardien de la station, Jean-Claude Louissaint, ont été assassinés dans la cour de Radio-Haïti le 3 Avril 2000. Cet assassinat visait à faire taire un défenseur du peuple haïtien, la voix des « sans voix ».

« Il avait fait de cette voix l'instrument d'un travail auquel il a consacré sa vie entière, sept jours sur sept, pendant quarante ans, maintenant à bout de bras, à force d'intelligence et de ténacité, une station de radio qui occupait toute son existence et qui ne laissait personne indifférent. Cette voix avait fait de lui la vedette du journalisme radiophonique » (Jean-Claude Bajoux, Directeur du Centre Œcuménique des Droits de l'Homme : Jean Dominique, l'homme d'une passion).

Ce choix, déterminé par les circonstances, répondait à un véritable besoin : **apporter l'information à l'ensemble du peuple haïtien**, la très grande majorité n'y ayant pas accès, isolée qu'elle était par des barrières physiques (manque de routes) et surtout par la barrière de la langue : radios émettant en Français vers un auditoire à 80% analphabète et ne parlant que le Créole.

Jean a eu la chance très jeune, huit ans, d'accompagner notre père dans ses nombreux et fatiguants déplacements à travers le pays, ce dernier étant voyageur de commerce pour le

compte d'un exportateur de café de Port-au-Prince. Il a contacté ainsi une véritable passion pour notre beau pays et une admiration pour les paysans qui le peuplent (un séjour prolongé à la Vallée de Jacmel dans son adolescence, avec notre mère convalescente, l'a particulièrement marqué).

Jean a aussi eu, très jeune, un intérêt profond pour la chose politique... nouvelles nationales et internationales : nous nous amusions beaucoup quand, pendant la Seconde Guerre mondiale, notre grand oncle Maurice et lui se disputaient le journal, en discutant de questions très sérieuses sur l'actualité politique, littéraire ou sociale (j'avais alors 8-10 ans et lui deux de plus).

Après ses études secondaires, il entre en 1948 à l'Ecole Agronomique de Damien, dont il est diplômé en 1951. Après avoir travaillé comme Assistant-Chef de la section d'Horticulture à Damien, il bénéficia d'une bourse en recherche génétique de l'Ecole Supérieur d'Application d'Agriculture Tropicale à Paris, dont il est diplômé en 1954, après avoir suivi des stages de recherches aux stations expérimentales de Versailles en France, de Cambridge en Grande Bretagne et de Port of Spain à Trinidad. Un dernier

stage de recherche d'un an au Laboratoire de Génétique de Bondy en France boucle son cycle d'études et de recherches.

Malgré les possibilités qui lui sont offertes, il revient en Haïti en 1955 et travaille comme agronome dans le Nord. Suite à des circonstances politiques difficiles, il est contraint d'abandonner son travail d'agronome. Il revient alors à Port-au-Prince et aborde la carrière de JOURNALISTE... qui a été l'essentiel de sa vie. Il produit d'abord des programmes culturels pour la Radio et la Télé, puis en 1968, il devient locataire et ensuite propriétaire d'une station de radio, Radio Haïti Inter. Il peut alors se consacrer pleinement à sa passion, à sa vie de Journaliste Militant de la Démocratie.

Jean et Michèle Montas, sa femme, du lundi au samedi ont informé leurs auditeurs, : « **Il est sept heures, bonjour Michèle, bonjour Jean** », ainsi commençaient les informations en français. Michèle, depuis le 3 Mai 2000, continue son œuvre et défend sa mémoire avec détermination, compétence et courage.

Pour être bref, on peut ainsi résumer l'essentiel de sa vie :

1 - Introduction du Créole comme langue de communication, sous une dictature qui se rendait compte du danger d'ouvrir les yeux, les oreilles plutôt, des habitants du « Pays en Dehors ». Il s'est battu au retour de son deuxième exil pour étendre les possibilités d'écoute de ses émissions à toutes les régions du pays. Il a été le premier à introduire des émissions en Créole à la radio.

2 - Reconnaissance et mise en valeur de nos richesses culturelles :

- promotion et mise à l'honneur de la religion du peuple haïtien : émissions sur et avec les vaudouisants, comme par exemple la Fête de Saut d'Eau ville Bonheur.
- Mise en ondes de pièces, d'œuvres de la littérature haïtienne (ex : Gouverneur de la Rosée), des hauts faits de notre Histoire (ex : bataille de Vertières).
- Jeux radiophoniques qui ont passionnés plusieurs générations de jeunes, sur nos croyances populaires, la richesses de nos « simples » et remèdes locaux.

Dossier « Amnesty International »

Dans l'histoire récente d'Haïti, le meurtre de Jean Dominique, célèbre journaliste de radio et défenseur de longue date de la démocratie et des droits humains, est l'un des actes de violence qui ont le plus marqué les esprits. Il a été abattu par balle le 3 avril 2000 par un inconnu, dans la cour de sa station de radio, Radio Haïti Inter. Le gardien de la station, Jean-Claude Louissaint, a lui aussi été tué lors de cette agression.

La mort de Jean Dominique a porté un grave préjudice à Haïti, en partie parce que le journaliste avait ouvertement appelé au changement tout au long de ces quarante dernières années. Le fait que des journalistes soient la cible d'assassinats, quels que soient leurs convictions politiques ou leur parcours individuel, cause des préjudices d'une portée considérable à toute société. L'assassinat de Jean Dominique a suscité une inquiétude d'autant plus grande que ce militant connu et populaire, référence incontournable du combat pour la démocratie, a été abattu par un tueur non identifié dans un cadre démocratique, alors qu'il avait survécu à tant d'épreuves au cours de nombreuses dictatures différentes.

Les appels réclamant que les responsables soient traduits en justice ont atteint un niveau sans précédent en Haïti. Parallèlement, l'affaire Jean-Claude Louissaint et Jean Dominique a entraîné de nombreuses interrogations sur la situation effective des droits humains dans ce pays, sept années après le retour à un système démocratique. Les familles des victimes continuent d'être privées de leur droit à un recours judiciaire effectif : l'enquête sur les homicides fait face à une série d'obstacles qui sont en soi caractéristiques du manque de respect pour les droits humains aujourd'hui en Haïti.

Parmi ces nombreux obstacles, on peut citer l'absence d'indépendance des forces de police et des autorités judiciaires, le manque de détermination de ces mêmes institutions à confronter les militants du parti au pouvoir responsables de menaces ou d'actes de violence politique, les exactions perpétrées par des groupes armés agissant sous les auspices d'élus, la répression de la

3 - Et surtout, sa radio a donné en priorité la parole aux « sans voix » : paysans, ouvriers, coupeurs de canne revenant des bateys de la République dominicaine aux opprimés de tout bord. Dans le documentaire que le cinéaste américain Jonathan DEMME lui consacre, sa fille Jigi (sa collaboratrice à la radio depuis de nombreuses années) raconte qu'à tous ses journalistes il disait : « les paysans sont reçus ici en priorité, car ils viennent toujours de loin (à pieds ou en tap-tap) et sont les plus nombreux ; ils ont des choses importantes à dire au micro... alors qu'un ministre est sur place à Port-au-Prince, a une voiture, et de toute façon ne fait que passer ».

Jean, dans toute sa carrière de journaliste, a toujours défendu les oubliés de la justice, de la prospérité : voir parmi beaucoup d'autres, le témoignage émouvant, après sa mort, des membres de la *Fondation Jean-Marie Vincent*, lequel témoignage est un beau et long poème en créole sur leur approche du travail de Jean en Haïti (je l'ai traduit en français et envoyé aux amis qui m'ont manifesté leur sympathie après le 3 Avril 2000). Preuve aussi le fax reçu au Secours Catholique le 5 Avril 2000, et envoyé par l'animateur à Jérémie d'un projet régional d'éducation pour le Développement.

Oui, malgré ma peur viscérale pour les miens en Haïti (peur que les journalistes en exil et RSF peuvent comprendre), j'admire et je soutiens sans réserve ma belle sœur Michèle MONTAS, ma nièce Jigi et tous les journalistes de RADIO HAITI, pour leur cran et leur détermination à continuer son œuvre et à exiger que justice soit faite.

Ainsi que le dit le porte-parole de l'association paysanne Koze Pèp : « **San Jando pa gen dwa koule pou granmesi !!** » (Le sang de Jean-Dominique ne doit pas couler en vain ! ou : Il faut que les cendres de JeanDo soient un ferment pour notre terre, pour notre pays !!! »)

☪

liberté d'expression, les menaces et les attaques ciblées à l'encontre de journalistes, ainsi que, de toute évidence, la persistance de l'impunité.

L'attitude dont font preuve le gouvernement et d'autres représentants de l'État à l'égard de l'enquête n'est désormais plus uniquement un moyen de vérifier dans quelle mesure un recours judiciaire effectif est possible en Haïti pour ces deux affaires individuelles. Elle révèle une question beaucoup plus vaste. Une justice complète et impartiale pour Jean Dominique et Jean-Claude Louissaint démontrera non seulement l'engagement des autorités à poursuivre les coupables devant les tribunaux, mais aussi leur volonté de s'attaquer de front aux entraves au respect des droits humains les plus graves et les plus ancrées à l'heure actuelle dans le pays. Faute de quoi, l'inaction dans ce domaine causerait des dommages irréparables aux aspirations des Haïtiens qui se sont engagés à mettre fin à l'impunité et à établir un véritable État de droit en Haïti.

Résumé du dossier réalisé par Amnesty International – avril 2002 : **HAÏTI - « Je n'ai d'autre arme que mon métier de journaliste » : l'enquête Jean Dominique et les droits humains.**

Appel

Monsieur le Président Aristide,

Nous vous écrivons pour appuyer l'éditorial de Michele Montas du 3 février 2002 sur Radio Haïti, le memorandum de Fondation Eko Vwa Jean Dominique du 12 février 2002 et les nombreuses organisations de droits de l'homme, de journa-listes et les partisans d'Haïti qui demandent que justice soit faite dans le meurtre de Jean Dominique.

De nouveau, nous vous pressons de renouveler le mandat du Juge Claudy Gassant. Son enquête complète sur les morts de Jean Dominique et Jean-Claude Louissant offre non seulement l'espoir que justice soit faite mais aussi relève les doutes sur le Parti Lavalas pour un fonctionnement libre du système judiciaire.

Nous vous demandons d'insister pour que toutes les ressources du gouvernement soient rendues disponibles au Juge Gassant. Cela inclut un soutien public de la demande d'arrestation de Richard Salomon, Frank Joseph et Ronald Camille qui reste de manière choquante non exécuté à cette date.

Il est impératif que l'immunité parlementaire du Sénateur

Dany Toussaint soit levée. Que l'on permette à un témoin principal d'intimider publiquement et de barrer le chemin tant au pouvoir judiciaire qu'au Parlement offre un signal clair, en Haïti et dans le reste du monde, indiquant que les principes démocratiques de base ne sont pas appliqués aujourd'hui en Haïti.

Comme leader d'Haïti, vous avez souvent parlé avec passion, au cours des années de l'établissement d'un climat de tolérance, de la liberté d'expression, de la sécurité pour les journalistes et de la nécessité d'un système juridique ouvert, sans préjugés. Le meurtre de Jean Dominique et Jean-Claude Louissant est l'occasion de montrer à tous si ces sentiments démocratiques sont sincères.

S'il vous plaît, pour l'avenir d'Haïti, de l'intégrité tant de votre administration que du parti politique dont vous êtes le responsable, rendez le dossier de Jean Dominique au Juge Gassant et manifestez tout votre pouvoir et influence présidentiel pour vous assurer que la justice sera faite.

Appel lancé le 15 mars 2002 par l'**Alliance Internationale pour la Justice pour Jean Dominique**, avec l'appui de nombreux signataires.



L'actualité du mois

Vie politique nationale

Yvon Neptune nommé premier ministre le 4 mars par le Président Aristide a présenté le 15 mars une déclaration de politique générale plaidant « l'ouverture et le dialogue ». La composition du nouveau gouvernement ne comprend que 6 nouveaux venus sur les 16 choisis.

On note que Leslie Voltaire reste ministre des Haïtiens vivants à l'étranger et que Marc Bazin, ministre sans portefeuille, est chargé pour 7 mois d'une mission de facilitation des négociations avec l'opposition [Rappelons que l'Union Européenne ne débloquera pas d'aide s'il n'y a pas accord politique].

La convergence démocratique a effectivement organisé un rassemblement aux Cayes le 30 mars sans incident mais sous protection d'un important dispositif de sécurité.

Par ailleurs, le Président Aristide a parlé à nouveau d'élections législatives pour la fin de l'année. La convergence démocratique souligne que la date doit être

fixée en accord avec les différents secteurs impliqués dans la crise politique.

Vie locale

Violences :

- Menaces visant des militants des droits humains à Port au Prince.
- Bandes rivales s'affrontant dans le quartier de La Saline pour le contrôle de la zone mais aussi entre partisans et adversaires de Ronald Camille, arrêté le 23 mars.
- Agression et saccage contre le maire de Miragôane et un député.
- Un collectif demande le désarmement des bandes armées qui sévissent à Cité Soleil.

Inquiétude chez les paysans du Nord-Est : des travaux d'infrastructure (réparation de barrages, arpentage, bétonnage de terres arables) pour la création d'une zone franche industrielle - sans concertation - leur font craindre la perte de leur terre de l'expulsion !

Efforts pour améliorer la santé publique :

- Commercialisation de sel iodé au même prix que le sel ordinaire pour combattre la carence en iode du pays. L'UNICEF a débloqué 300 000 dollars pour ce projet.
- Annonce de la reconstruction du centre de santé de Pétionville qui vient de brûler.

Justice et liberté de la presse :

- Manifestation pour demander la tenue du procès qui n'a jamais eu lieu après le massacre de Piatre
- L'Alliance internationale de justice pour Jean-Dominique maintient sa pression auprès du Président Aristide pour la reconduction du mandat du juge Gassant et l'avancement de l'enquête (diverses manifestations ont marqué le 2^{ème} anniversaire de l'assassinat du journaliste).

L'UNESCO vient de créer un prix Jean-Dominique attribué chaque année à deux journalistes professionnels en activité. Ce prix sera remis lors de la journée internationale de la presse le 3 mai.



Relations internationales

Une mission d'assistance technique de l'Organisation des Etats Américains (OEA) composée entre autres de trois juristes internationaux de doit arrivée en Haïti.

Le département d'Etat des Etats Unis dans son rapport annuel est très critique. Il estime qu'Haïti a échoué dans la mise en œuvre des accords internationaux contre le trafic des stupéfiants. L'assistance des Etats Unis est maintenue, passant presque exclusivement par les ONG.

Une très bonne nouvelle : le juriste français Louis JOINET a été nommé le 26 mars expert indépendant de l'ONU pour les questions des droits humains en Haïti. Louis JOINET est rapporteur spécial aux Nations Unies sur « la protection et la promotion des droits de l'homme par la lutte contre l'impunité ».

Un ouvrage collectif à lire absolument :

**« Lutte contre l'impunité :
10 questions pour comprendre et agir »**

coordonné par le CEDIDELP
sous la direction de Louis JOINET

Nous...

La prochaine réunion publique aura lieu le 24 avril à 19 h 30 au CICP, 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris, Métro Nation ou Rue des Boulets. Le thème abordé sera : « Haïti et la « communauté internationale » - Une relation à ré-inventer » avec la participation de Béatrice Pouligny. Cette intervenante est docteur en science politique. Elle est chercheur au Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (CERI /Sciences-Po) et enseigne à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Béatrice Pouligny a travaillé une dizaine d'années pour l'ONU et des organisations non gouvernementales internationales et locales en Amérique Latine, dans les Caraïbes et en Afrique. Elle a vécu et travaillé pendant quatre ans en Haïti (1989-1993) et y séjourne très régulièrement depuis.

Et les autres... Dans la nouvelle revue « Alternatives Internationales » n°1 de mars/avril, lire le document « Faut-il avoir peur des Etats Unis ? ». ☞ L'association « Agir ici pour un monde solidaire » organise régulièrement des campagnes et des actions de lobbying sur des sujets comme le tourisme autrement, les droits de l'homme en Turquie, l'étiquetage du bois exotique dans la distribution, le remboursement de la dette, etc. Donc le site à voir impérativement : agirici.org. ☞ Commerce équitable avec Max Havelaar. De nouveaux produits sous le label : banane, jus d'orange, chocolat, sucre, riz, miel.... Où et quand trouver ces produits ? A voir sur le site : maxhavelaarfrance.org. ☞

Nous avons reçu...

... Une invitation à une exposition « **Regard(s) sur Haïti** » organisée par l'association Monique Calixte et la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie du 27 avril au 25 mai -30, av. Corentin Cariou 75019 Paris-

Seront présents, entre autres, le 27 avril : Mme Michèle Pierre-Louis, fondatrice de la bibliothèque Monique Calixte, Jean Métellus, écrivain, Rodney St Eloi, éditeur et écrivain, Gérard Barthélémy, anthropologue et Mimi Barthélémy, conteuse et aussi l'écrivain Dany Laferrière à travers la lecture de trois de ces livres.



A lire, A voir, A écouter :

Tournage, en Haïti, de « Royal Bonbon », le prochain film de Charles Najman.

C'est dans les ruines du palais de Sans-Soucis que l'acteur amateur Dominique Batrville, journaliste et écrivain, interprétera le rôle du roi Chacha, un don Quichotte tropical. L'histoire d'un clochard halluciné qui se prend pour Henri Christophe, premier souverain noir des Amériques.

Ce long métrage de fiction est entièrement réalisé dans l'île par une équipe de tournage franco-québéco-

haïtienne avec des acteurs non professionnels dans une ambiance très vaudoue... Ce n'est pas une reconstitution historique mais une fable poétique.

Tourner en Haïti n'est pas du gâteau. Voitures qui tombent en panne avec régularité, coupures d'électricité qui interdisent de recharger les batteries, le moindre déplacements prend des heures, virus et maladies, rien a manqué !

Charles Najman a déjà fait plusieurs films sur Haïti. Il a écrit « *Haïti, Dieu seul me voit* », éd. Balland.

D'après Télérama n° 2724